



Madame Christine Vautrin

Ministre du Partenariat avec les Territoires et de la
Décentralisation

Madame Agnès Pannier-Runacher

Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie,
du Climat et de la Prévention des risques

Madame Valérie Létard

Ministre du Logement et de la Rénovation urbaine
Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint-Germain

75007 Paris

Paris, le 27/11/2024

N/Réf : ZN/LJ/24264

Objet : préavis de grève à partir du jeudi 5 décembre 2024 reconductible quotidiennement
jusqu'au 12 décembre 2024

Mesdames les ministres,

Les agents publics font face à des attaques répétées et particulièrement graves sur leurs conditions de travail, leur rémunération et leurs missions. Ces décisions, portées notamment par les projets portés par le ministre Kasbarian, traduisent une volonté claire de démantèlement du service public et de précarisation des agents.

Nous dénonçons notamment :

L'imposition des 3 jours de carence en cas de maladie, une pénalisation financière inacceptable ;

Le gel prolongé du point d'indice, aggravant une perte de pouvoir d'achat estimée à 30 % depuis 2000 ;

La suppression de la GIPA et de toute forme de compensation salariale face à l'inflation ;

La baisse continue des effectifs, rendant les missions impossibles à mener dans des conditions acceptables ;

La privatisation rampante des missions, sapant le principe même du service public.

Nous demandons dans ce cadre:

La suppression immédiate des jours de carence.

Le maintien intégral des salaires en cas d'arrêt maladie.

Une revalorisation significative de la grille indiciaire, et un changement radical de la politique indemnitaire au sein de vos ministères

Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis deux décennies.

Une augmentation des effectifs pour garantir un service public de qualité.

Des conditions de travail dignes pour l'ensemble des agents au travers de budgets de fonctionnement rétablis au bon niveau.

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



Nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible à compter de la journée du 5 décembre 2024, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés, jusqu'au 12 décembre 2024 inclus.

Je vous prie d'agréer, mesdames les ministres, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire général



Zainil NIZARALY

